

 **JUSQU'À 320€***
REMBOURSÉS

**POUR L'ACHAT D'UNE BARRE DE SON
YAMAHA MUSICCAST BAR
+ MUSICCAST 20 OU
+ MUSICCAST 50**



Offre valable du 15.11.2019 au 15.01.2020

*Le montant du remboursement dépend
des produits Yamaha achetés.

Voir modalités et conditions de l'offre sur
<http://europe.yamaha.com/cashback>

 **YAMAHA**



CALCULEZ LE MONTANT DE VOTRE REMBOURSEMENT

	1x MusicCast 20	2x MusicCast 20	1x MusicCast 50	2x MusicCast 50
MusicCast BAR 400	75€	100€	150€	250€
MusicCast BAR ATS4080	75€	100€	150€	250€
MusicCast BAR 40 + SUB 100	140€	180€	240€	320€

BÉNÉFICIEZ DE VOTRE REMBOURSEMENT



Faites l'acquisition d'au moins deux produits éligibles (une MusicCast Bar + une ou deux enceinte(s) connectée(s) MusicCast 20 ou 50) entre le 15 novembre 2019 et le 15 janvier 2020 chez l'un de nos revendeurs agréés Yamaha.



Enregistrez-vous sur <http://europe.yamaha.com/cashback>
Vous avez jusqu'au 31 janvier 2020 pour compléter le formulaire en ligne avec la preuve d'achat et les numéros de série de produits achetés.



Vous recevrez votre remboursement sous 28 jours ouvrés par virement, une fois les modalités ci-dessus effectuées et validées.